

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 7 octobre 2022

II. Approbation des modifications de la répartition de la composante fonctionnelle du régime indemnitaire des enseignants-chercheurs

VU la délibération n°2022-50 en date du 1er juillet 2022 ;

VU le Comité technique en date du 23 septembre 2022 ;

Le tableau des primes fonctionnelles est modifié de la façon suivante : cf. tableau joint.

Le Conseil d'administration approuve les modifications de la répartition de la composante fonctionnelle du régime indemnitaire des enseignants-chercheurs.

Effectif Statutaire :	36
Membres en exercice :	32

Quorum :	atteint
Membres présents :	20
Membres représentés :	3
Total :	23

Décompte des votes :

Abstentions :	-
Votants :	23
Blancs ou nuls :	-

Suffrages exprimés :	23
Pour :	23
Contre :	-

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Orléans, le 13/10/2022

Le Président de l'Université



Éric BLOND

DÉLAI DE RECOURS :

En application des articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès du Président de l'Université d'Orléans (Château de la Source – 45100 Orléans) et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans.

RIPEC composante fonctionnelle - Année 2022-2023

Fonctions	Points primes (pour rappel)	Montant Maximum associé à la fonction	Observations à titre d'information
Groupe 3: Responsabilités de direction (Plafond maximum 18 000 euros fixé par arrêté)			
Présidence de l'Université	définition nationale	27 959,04	Pour information
Présidence du Conseil Académique	60,00	7 453,80	
Vice-Présidence Conseil d'Administration	60,00	7 453,80	
Vice-Présidence commission du Conseil Académique : Recherche	60,00	7 453,80	
Vice-Présidence commission du Conseil Académique : Formation	60,00	7 453,80	
Vice-Présidence délégué : Université Numérique et pédagogie innovante	40,00	4 969,20	
Vice-Présidence délégué : Moyens	40,00	4 969,20	
Vice-Présidence délégué : Vie des campus	40,00	4 969,20	
Vice-Présidence délégué : Relations Internationales	40,00	4 969,20	Intitulé modifié
Vice-Présidence délégué : Egalité et qualité de vie au travail et Handicap	40,00	4 969,20	
Vice-Présidence délégué : Valorisation	40,00	4 969,20	
Vice-Présidence délégué : ATHENA	40,00	4 969,20	FONCTION CREEE
Vice-Présidence délégué : MINERVE	40,00	4 969,20	FONCTION CREEE
Direction d'UFR : DEG	74,69	9 278,74	
Direction d'UFR : LLSH	74,69	9 278,74	
Direction d'UFR : S&T	74,69	9 278,74	

RIPEC composante fonctionnelle - Année 2022-2023

Fonctions	Points primes (pour rappel)	Montant Maximum associé à la fonction	Observations à titre d'information
Direction : OSUC	définition nationale	9 278,74	Pour information
Direction : Polytech	définition nationale	9 278,74	
Direction : IUT18	définition nationale	9 278,74	
Direction : IUT28	définition nationale	9 278,74	
Direction : IUT36	définition nationale	9 278,74	
Direction : IUT45	définition nationale	9 278,74	
Direction : INSPE CVL	définition nationale	9 278,74	
Direction : EUK CVL	définition nationale	9 278,74	

RIPEC composante fonctionnelle - Année 2022-2023

Fonctions	Points primes (pour rappel)	Montant Maximum associé à la fonction	Observations à titre d'information
Groupe 2 : Responsabilités supérieures (Plafond maximum 12 000 euros fixé par arrêté)			
Chargé.e de missions Formation médicale	30,00	3 726,90	
Chargé.e de missions Pédicure - Podologue	30,00	3 726,90	FONCTION CREEE
Chargé.e de missions vie culturelle	30,00	3 726,90	
Chargé.e de missions auprès de la Présidence : Handicap et égalité des chances auprès des usagers	30,00	3 726,90	
Chargé.e de missions auprès de la Présidence : Développement durable	30,00	3 726,90	
Chargé.e de missions auprès de la Présidence : Collège doctoral	30,00	3 726,90	
Chargé.e de missions auprès de la Présidence : Innovation pédagogique	30,00	3 726,90	
Chargé.e de missions auprès de la Présidence : Projet Madeleine	30,00	3 726,90	
Chargé.e de missions auprès de la Présidence : Bachelor universitaire de Technologie	30,00	3 726,90	
Chargé.e de missions auprès de la Présidence : Lutte contre la précarité étudiante	30,00	3 726,90	
Chargé.e de missions auprès de la Présidence : Insertion et orientation	30,00	3 726,90	
Chargé.e de missions auprès de la Présidence : Sciences et sociétés	30,00	3 726,90	
Direction d'Ecole Doctorale cohabilitée : Santé-Biologie-Chimie du vivant	12,50	1 552,88	
Direction adjointe (UFR DEG)	30,00	3 726,90	
Direction adjointe (UFR LLSH)	30,00	3 726,90	
Directeur adjoint (UFR ST)	30,00	3 726,90	

RIPEC composante fonctionnelle - Année 2022-2023

Fonctions	Points primes (pour rappel)	Montant Maximum associé à la fonction	Observations à titre d'information
Direction adjointe : IUT18	28,00	3 478,44	
Direction adjointe : IUT28	28,00	3 478,44	
Direction adjointe : IUT36	28,00	3 478,44	
Direction adjointe : IUT45	28,00	3 478,44	
Direction adjointe INSPE	30,00	3 726,90	
Management des formations, prospective et innovation pédagogique (Polytech)	30,00	3 726,90	
Direction d'Ecole Doctorale cohabilitée : Energie-Matériaux-Sciences de la Terre et de l'univers	12,50	1 552,88	
Direction d'Ecole Doctorale cohabilitée : Mathématiques, informatiques	12,50	1 552,88	
Direction d'Ecole Doctorale : Humanités Langues	12,50	1 552,88	
Direction d'Ecole Doctorale : Sciences sociales Territoires, Economie, Droit	12,50	1 552,88	
Direction de Services Communs : UTL	20,00	2 484,60	
Direction de Services Communs : SUAPSE	20,00	2 484,60	
Direction de services communes : IDF	20,00	2 484,60	
Direction actions transverses : Haut niveau	10,00	1 242,30	
Direction actions transverses : MPLS	15,00	1 863,45	
Direction Institut Confucius	20,00	2 484,60	
Direction du SEFCO	20,00	2 484,60	

RIPEC composante fonctionnelle - Année 2022-2023

Fonctions	Points primes (pour rappel)	Montant Maximum associé à la fonction	Observations à titre d'information
Groupe 1 : Responsabilités particulières (Plafond maximum 6 000 euros fixé par arrêté)			
Direction d'antennes			
Direction d'antenne : centre d'études supérieures de Châteauroux	20,00	2 484,60	Regroupement des 2 fonctions (10 points pour DEG et 10 points pour LLSH)
Direction d'antenne: DEG Bourges	20,00	2 484,60	
Responsable de centre de formation : INSPE Blois	20,00	2 484,60	
Responsable de centre de formation : INSPE Bourges	20,00	2 484,60	
Responsable de centre de formation : INSPE Chartres	20,00	2 484,60	
Responsable de centre de formation : INSPE Châteauroux	20,00	2 484,60	
Responsable de centre de formation : INSPE Orléans	20,00	2 484,60	
Responsable de centre de formation : INSPE Tours Fondettes	20,00	2 484,60	
Chargé.e de missions composantes/missions transverses			
Chargé.e de mission : Formations et Pédagogie (UFR DEG)	24,00	2 981,52	
Chargé de mission : Formations et Pédagogie (INSPE)	24,00	2 981,52	FONCTION CREEE
Direction de la Scolarité (POLYTECH)	25,00	3 105,75	
Responsabilité particulière : Service International (POLYTECH)	20,00	2 484,60	
Responsabilité particulière : Service concours (POLYTECH)	10,00	1 242,30	
Parcours des écoles d'ingénieur Polytech (PeiP) (Responsable cycle intégré)	20,00	2 484,60	
Direction de la formation (OSUC)	15,00	1 863,45	
Direction des formations (IUT 45)	28,00	3 478,44	
Direction des relations entreprises (POLYTECH)	20,00	2 484,60	

RIPEC composante fonctionnelle - Année 2022-2023

Fonctions	Points primes (pour rappel)	Montant Maximum associé à la fonction	Observations à titre d'information
Missions transverses établissement			
Chef.fe de projet VOLTAIRE	13,00	1 614,99	
Chef.fe de projet C2I	20,00	2 484,60	
Chef.fe de projet C2I2e	10,00	1 242,30	
VAE : Président de jury	20,00	2 484,60	
Responsable scientifique et pédagogique du projet PIA IDEFI "EDIFICE"	15,00	1 863,45	
Référent.e entrepreneuriat étudiant sur les sites distants de l'Eure-et-Loire et de l'Indre	16,00	1 987,68	
Chargé.e de mission Projet DILL	10,00	1 242,30	
Responsables de structures internes composantes			
Direction de structure interne : Ecole de droit	16,00	1 987,68	
Direction de structure interne : Institut d'Economie d'Orléans	16,00	1 987,68	
Direction de structure interne : IAE	20,00	2 484,60	
Direction de département : Lettres (UFR LLSH)	15,00	1 863,45	
Direction de département : Sciences du Langage (UFR LLSH)	20,00	2 484,60	
Direction de département : Espagnol (UFR LLSH)	15,00	1 863,45	
Direction de département: Anglais (UFR LLSH)	20,00	2 484,60	
Direction de département : LEA (UFR LLSH)	25,00	3 105,75	
Direction de département : Histoire (UFR LLSH)	20,00	2 484,60	
Direction de département : Géographie (UFR LLSH)	15,00	1 863,45	
Responsable de Pole Disciplinaire : Biochimie-Biologie (UFR ST)	10,00	1 242,30	
Responsable de Pole Disciplinaire : STAPS (UFR ST)	15,00	1 863,45	
Responsable de Pole Disciplinaire : Chimie (UFR ST)	10,00	1 242,30	
Responsable de Pole Disciplinaire : Informatique (UFR ST)	10,00	1 242,30	
Responsable de Pole Disciplinaire : Mathématiques (UFR ST)	10,00	1 242,30	
Responsable de Pole Disciplinaire : Physique (UFR ST)	15,00	1 863,45	
Responsable Département de Langue (UFR ST)	12,00	1 490,76	
Chef.fe de Département IUT 18 : GEA	28,00	3 478,44	
Chef.fe de Département IUT 18 : GC	28,00	3 478,44	
Chef.fe de Département IUT 18 : QLIO	28,00	3 478,44	

RIPEC composante fonctionnelle - Année 2022-2023

Fonctions	Points primes (pour rappel)	Montant Maximum associé à la fonction	Observations à titre d'information
Chef.fe de Département IUT 18 : GMP	28,00	3 478,44	
Chef.fe de Département IUT 18 : CS	28,00	3 478,44	
Chef.fe de Département IUT 18 : MP	28,00	3 478,44	
Chef.fe de Département IUT 28 : GIM	28,00	3 478,44	
Chef.fe de Département IUT 28 : GLT	28,00	3 478,44	
Chef.fe de Département IUT 28 : GEII	28,00	3 478,44	
Chef.fe de Département IUT 36 : GLT	28,00	3 478,44	
Chef.fe de Département IUT 36 : TC	28,00	3 478,44	
Chef.fe de Département IUT 36 : GEII	28,00	3 478,44	
Chef.fe de Département IUT 36 : GEA	28,00	3 478,44	
Chef.fe de Département IUT 45 : GMP	28,00	3 478,44	
Chef.fe de Département IUT 45 : GEA	28,00	3 478,44	
Chef.fe de Département IUT 45 : QLIO	28,00	3 478,44	
Chef.fe de Département IUT 45 : Informatique	28,00	3 478,44	
Chef.fe de Département IUT 45 : Chimie	28,00	3 478,44	
Chef.fe de Département IUT 45 : GTE	28,00	3 478,44	
Direction de spécialité : Génie Physiques et Systèmes Embarqués GPSE (POLYTECH)	20,00	2 484,60	
Direction de spécialité : Génie civil et géo-environnement (POLYTECH)	20,00	2 484,60	
Direction de spécialité : Innovations, conception, matériaux (POLYTECH)	20,00	2 484,60	
Direction de spécialité : Énergétique, aérospatial et motorisation (POLYTECH)	20,00	2 484,60	
Direction de spécialité : Smart Building (POLYTECH)	20,00	2 484,60	
Direction de spécialité : Management de la production (POLYTECH)	20,00	2 484,60	
Direction de spécialité : Génie industriel appliqué à la pharmacie, la cosmétologie et l'agroalimentaire (FISE) (POLYTECH)	20,00	2 484,60	
Direction du pôle Humanités (POLYTECH)	20,00	2 484,60	
Direction de spécialité : Génie industriel appliqué à la pharmacie, la cosmétologie et l'agroalimentaire (FISA) (POLYTECH)	20,00	2 484,60	ressources propres composante
Direction des études cycle 1 (EUK CVL)	14,00	1739,22	ressources propres composante
Direction des études cycle 2 (EUK CVL)	14,00	1739,22	ressources propres composante

RIPEC composante fonctionnelle - Année 2022-2023

Fonctions	Points primes (pour rappel)	Montant Maximum associé à la fonction	Observations à titre d'information
Responsable du bloc Professionnalisme (EUK CVL)	14,00	1739,22	ressources propres composante
Total	3 061,57	380 338,84	